

LE RECouvreMENT DE CREANCES

Objectifs

- Identifier les outils juridiques pour prévenir les impayés dès la phase de négociation et de rédaction contractuelle
- Analyser l'efficacité des différentes actions en recouvrement pour assurer la réussite de sa démarche contentieuse
- Cerner les nouveaux délais de paiement instaurés par la loi du 14 mars 2014

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

1. La prévention des Impayés

- Un préalable sécurisant : les CGV et conditions financières particulières
- Délais de paiement / lignes de crédit / pénalités de retard / clause pénale
- Contrôles et sanction de l'administration
- Une gestion efficace : les comptes clients
- La facturation
- Les échéanciers de paiement
- Etat des encaissements

2. Phase amiable

- La mise en demeure du débiteur : choix du destinataire, contenu, formes d'envoi
- Les actions en paiement dont les injonctions de payer
- L'élaboration et l'expédition de la requête
- L'exécution de l'ordonnance portant injonction de payer : signification à partie, obtention du titre exécutoire
- Le suivi du recouvrement forcé avec un huissier : voies d'exécution et garanties conservatoires
- La contestation de l'ordonnance portant injonction de payer : forme, modalités et conséquences procédurales
- Les procédures européennes de recouvrement
- Les procédures alternatives ou complémentaires (saisies)

3. Cas des débiteurs en difficulté

- Procédures collectives
- Le référé délai / le référé provision
- Surendettement

4. Exercices pratiques

- Rédiger un accord de délai de paiement
- Elaborer une requête avant injonction de payer
- Rédiger une lettre de mise en demeure

Modalités pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'accès & délais d'accès

- ▶ Toutes nos sessions se déclinent en INTER ou INTRA entreprise (sur demande)
- ▶ Inscription toute l'année. Nous vous proposerons des dates de formation le plus tôt possible (en fonction de la période souhaitée, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti).

Modalités d'évaluation

▶ Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

▶ Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Evaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

▶ Après la formation :

Evaluation à froid à + 3 mois

Taux satisfaction : NC

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

☎ 02 62 74 66 52

✉ info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond, 97460 Saint Paul

SIRET n°502 059 769 00054

APE : 8559A

N° déclaration activité : 98.97.03232.97

CFA n° UAI : 9741772H



Durée : 2 jours (14 h)

(durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

- Comptables d'entreprise
- Chargé(e)s de recouvrement de créances

Pré requis : Aucun

Lieu & dates 2024 :

Saint Paul
Les 2 & 3 mai
Les 25 & 26 septembre
(inscriptions toute l'année)

Limite d'effectif :

4 à 8 personnes

INTER : 860 € / personne

INTRA : nous consulter

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.
En cas de handicap, notre référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint
- Exposés théoriques / Etude de cas concrets
- ordinateur portable équipé du pack Office
- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation

Feuille d'émargement par demi-journée

Formateur pressenti

Jean Patrick B. a plus de 23 ans d'expérience en qualité de chef de groupe d'un cabinet comptable et chef comptable dans un important groupe réunionnais. Titulaire du DGC DECF, il est formateur en comptabilité/finances/fiscalité depuis 1998

Mise à jour le 08/11/2023